

LES ERINYES ET LE NARRATEUR ÉPIQUE  
OU LA MÉTAMORPHOSE IMPOSSIBLE  
(STACE *THEB.* 11.576–579)

SOPHIA GEORGACOPOULOU

Σ' αὐτὸ τὸ κοκκινόχωμα τῆς Βοιωτίας  
Μέσα στῶν βράχων τὸ ἐρημικὸ ἐμβατήριο  
Θ' ἀνάψεις τὰ χρυσὰ δεμάτια τῆς φωτιᾶς  
Θὰ ξεριζώσεις τὴν κακὴν καρποφορία τῆς θύμησης  
Θ' ἀφήσεις μιὰ πικρὴ ψυχὴ στὴν ἄγρια μέντα!<sup>1</sup>

AU LIVRE 11 DE LA *THÉBAÏDE* DE STACE le narrateur s'adresse aux Erinyes juste après son apostrophe à Polynice et Etéocle qui viennent de s'entre-tuer. L'apostrophe aux “déesses stygiennes” constitue la clôture du récit du duel.

*vosque malis hominum, Stygiae, iam parcite, divae;  
omnibus in terris scelus hoc omnique sub aevo  
viderit una dies monstrumque infame futuris  
excidat et soli memorent haec proelia reges.* (Theb. 11.576–579)

Cette apostrophe est en fait une invocation; elle se situe dans une courte prière du narrateur.<sup>2</sup> Dans la *Thébaïde*, Oedipe adresse également une prière aux Furies. Or, ces deux invocations sont les perversions d'une prière normale.<sup>3</sup> Dans le cas d'Oedipe, il s'agit d'une imprécation que le père jette contre ses fils qui le négligent.<sup>4</sup> Tisiphone est pour Oedipe la meilleure assistante pour punir les deux frères (*Theb.* 1.59–89). L'épopée commence alors avec les *Arae*

<sup>1</sup> Od. Elytis, *Figure de la Béotie (Orientations)* (Athènes 1940):

Dans cette argile rouge de la Béotie  
Dans la marche solitaire des rochers  
Tu embraseras les gerbes d'or du feu  
Tu déracineras les mauvais germes de la mémoire  
Tu abandonneras une âme amère à la menthe sauvage!

<sup>2</sup> Les Erinyes sont également mentionnées par Hypsipyle par la périphrase *Stygiae deae*. Il s'agit du moment où les femmes de Lemnos concluent le pacte de leur crime. Sur un index des différents noms des Erinyes dans la *Thébaïde*, voir Thuile 1980: 187–191. Cf. aussi sa remarque (p. 287): “Die Zahl der Nennungen ist um ein vielfaches grösser als bei den anderen Dichtern.”

<sup>3</sup> Sur la prière d'Oedipe au livre 1, cf. la remarque de Feeney 1991: 346: “His appeal is a perversion of normal prayer, as he himself asserts, referring to his words as *peruersa uota* (1.59).” Voir aussi Hübner 1970: 85, qui rapproche les vers 66–68 des *Phéniciennes* d'EURIPIDE du *furor* d'Oedipe en concluant que: “Ergebnis dieser Geisteskrankheit sind bei Statius die *peruersa uota* (1.59).”

<sup>4</sup> Sur les différentes versions de la malédiction d'Oedipe contre ses fils, cf. Heuvel 1932: 76, *ad v.* 1.46; Caviglia 1973: 15–16; Aélion 1986: 64–66; Edmunds 1985: 16–17; Judet de la Combe 1987: 75, n. 3 (sur la version des *Septi*).

paternelles.<sup>5</sup> C'est le premier discours de l'épopée, rapporté au style direct. Dans le livre 11, Tisiphone et Mégère accomplissent la malédiction d'Oedipe, parce que le double fratricide a lieu.<sup>6</sup> Les Furies sont aussi invoquées par Polynice avant le duel. Sa "sinistre prière" est rapportée au style direct. Le narrateur l'introduit ainsi: *Tunc exul subit et clare funesta precatur (Theb. 11.503)*. Polynice dit expressément qu'il s'adresse aux dieux qu'"Oedipe n'a pas vainement priés" (*Theb. 11.504–505*). Polynice réactualise en quelque sorte la malédiction de son père. Après l'apostrophe du narrateur aux Erinyes, la lamentation d'Oedipe sur les corps de ses fils entretués est rapportée au style direct. Oedipe apostrophe les Furies au moment où il cherche les "armes funestes" du fratricide pour se suicider (*Theb. 11.630–631: Ubi noxia tela? / heu Furiae! Num totum abiit in corpora ferrum?*).<sup>7</sup> Oedipe confirme ainsi l'accomplissement de l'œuvre des Erinyes.

Les Erinyes, invoquées par les personnages de l'épopée, sont liées normalement à des malédictions.<sup>8</sup> Seule la voix du narrateur qui s'adresse à ces déesses chthoniennes tend à renverser le but de la malédiction. En effet, le narrateur leur demande d'être les exécutrices de ses voeux philanthropiques.<sup>9</sup> Dans l'*Oedipe* de Sénèque, Oedipe s'aveugle et "crie victorieusement à tous les dieux": *parcite en patriae, precor (Oed. 975)*. Dans la *Thébaïde*, le narrateur épique intervient après la mort mutuelle des fils d'Oedipe; il adresse le *parcite* seulement aux déesses du Styx. Au reste, la clause *parcite, divae* reprend la clause ovidienne *parcite, divi* (*Tr. 1.2.105: si fuit hic animus nobis, ita parcite, divi!)*.<sup>10</sup> Ovide pendant son exil s'adresse aux dieux célestes et marins pour plaider sa cause personnelle.<sup>11</sup> La voix du poète élégiaque se réarticule dans l'apostrophe du narrateur épique. Le datif

<sup>5</sup> Les *Arae* d'Oedipe constituent un des thèmes fondamentaux des mythes thébains. La tragédie grecque a mis l'accent sur l'identification des *Arae* avec les Erinyes (Zeitlin 1986: 371–372; Watson 1991: 75–79), que Stace a reprise dans son épopee (cf. Hübner 1970: 85 et 90). Par ailleurs, Heuvel (1932: 82, *ad v. 1.56 sqq.*) remarque que: "Tota Oedipodis imprecatio in modum prologi tragicum composita est." Sur l'ouverture de l'épopée avec l'évocation du monde infernal, en contraste avec son absence dans le livre 1 de l'*Énéide*, voir Thuile 1980: 297.

<sup>6</sup> Sur les *Dirae* (Tisiphone et Mégère) du livre 11 en comparaison avec Allecto du livre 7 et les *Dirae* du livre 12 de l'*Énéide*, voir surtout Hübner 1970: 89–98. Sur les documents iconographiques, voir Aricò 1972–73: 109; Cristofani 1986: 194–197 (sur les représentations d'Oedipe qui intervient après le duel de ses fils).

<sup>7</sup> Sur une confrontation de la scène avec les *Phéniciennes* d'Euripide, voir Vessey 1971: 92–93. Au début du livre 11, Tisiphone dit à sa soeur Mégère qu'Oedipe "qui d'habitude les accable de prières et demande aux Furies de venger ses yeux, est redevenu un père" (*Theb. 11.105–107: ipse etiam, qui nos lassare precando / suetus et ultrices oculorum exposcere Diras, / iam pater est*).

<sup>8</sup> Cf. aussi les ordres funestes que Pluton donne à Tisiphone (*Theb. 8.65–79*).

<sup>9</sup> Rieks 1967: 221 note que Stace "bittet . . . um Gnade für die Menschheit." Cependant, il n'observe pas l'oxymore que produisent la prière humanitaire et son destinataire "monstrueux."

<sup>10</sup> Venini 1970: *ad loc.*, se contente de citer le passage des *Tristes* d'Ovide. Par ailleurs, les deux autres emplois de *parcite* dans l'épopée concernent les Argiens. Dans le livre 5, Adraste s'adresse surtout aux Argiens qui sont prêts à agresser Lycorgue pour protéger Hypsipyle (*Theb. 5.701*). Dans le livre 7, le prêtre Eunée, en délire bâchique, exhorte les Argiens à épargner sa ville sacrée (*Theb. 7.665*).

<sup>11</sup> Cf. Ovide *Tr. 1.2.1* et *59*. Rappelons que tant dans l'*Énéide* que dans la *Pharsale* les invocations du type *parc(it)e* sont formulées par des personnages intradiégétiques et non par le narrateur (Verg.

*nobis* d'Ovide est remplacé par le datif *futuris* chez Stace. En fait, le narrateur s'adresse aux déesses infernales pour la cause humaine.<sup>12</sup> Pourtant, celles-ci sont les instigatrices des crimes dans la *Thébaïde*.<sup>13</sup>

Cette apostrophe semble faire porter l'ironie sur les emplois de *parcere* dans les paroles de Jupiter prononcées avant le duel. En effet, Jupiter voulait se montrer à Bacchus comme le plus clément des dieux. Il pose alors une question, rhétorique selon lui: *nam cui tanta quies irarum aut sanguinis usus / parcior humani?* (*Theb.* 7.199–200).<sup>14</sup> De plus, au livre 11, Jupiter demande aux dieux de détourner leurs regards de la terre. Il ajoute: *stat parcere mundo / caelitibusque meis* (*Theb.* 11.131–132). Le narrateur semble contester la philanthropie de Jupiter qui n'épargne pas en fait la *tellus* (cf. *Theb.* 11.130). Il demande alors grâce pour les générations futures au Jupiter inversé, aux déesses infernales. Il rend risibles pour ainsi dire les prétentions du dieu à l'indulgence. Au surplus, le narrateur dans sa prière aux Erinyes semble vouloir annuler la prophétie de Jupiter selon laquelle une *suspicio aetas* et des *ultores alii* viendront (*Theb.* 7.220–221). Dans le même discours, Jupiter présente le châtiment des fils d'Oedipe comme conforme aux *Eumenidum mores* (*Theb.* 7.217–218).<sup>15</sup> On va examiner plus loin comment le narrateur épique essaie de dissocier ces déesses de leurs *mores* féroces.

Le paradoxe de l'apostrophe culmine dans le souhait du narrateur, à savoir l'oubli du crime fraternel par les générations futures (*Theb.* 11.578–579).<sup>16</sup> Néanmoins, c'est lui qui fait un récit épique du combat fraternel. Il contribue ainsi à sa mémorisation.<sup>17</sup> De plus, l'apostrophe finale à l'épopée elle-même confirme que l'oeuvre passe à la postérité. En effet, le narrateur, s'adressant à son récit, lui parle ainsi: "la Renommée commence à te désigner, jeune encore, aux âges à venir" (*Theb.* 12.813: *[Fama] coepitque novam monstrare futuris*).<sup>18</sup> Dans les deux cas, *futuris* a la même place dans le vers, ainsi que le même sens. L'apostrophe aux Erinyes et l'apostrophe à la *Thébaïde* sont les deux dernières apostrophes

*Aen.* 1.257, 526; 3.41; 6.834; 12.693; *Luc. Phars.* 6.230, 599, 773; 7.659; 8.105); à l'exception de l'apostrophe de Lucain à Pharsale pendant le combat entre César et Pompée (*Phars.* 7.540: *istis parce, precor . . .*).

<sup>12</sup> Cf. *Theb.* 11.577: *omnibus in terris* (Barth 1664: *ad loc.*: "tota humanitas").

<sup>13</sup> Voir Legras 1905: 202–205; Thuile 1980: 193–222; Dominik 1994b: 33–48. Je remercie le réviseur anonyme de m'avoir fait remarquer que l'on retrouve dans des passages lucaniens (*Phars.* 6.599; 8.105) le paradoxe de l'appel à la pitié des forces impitoyables.

<sup>14</sup> Cf. Ahl 1986: 2850; Dominik 1994a: 204.

<sup>15</sup> Voir aussi Delarue 1990: 1133–34: "Pas plus que Virgile ou les autres poètes latins, Stace ne distingue systématiquement Erinyes et Euménides, celles qui poussent au mal et celles qui châtent. Le fait cependant que le nom d'Euménides l'emporte désormais ne peut être un hasard: la fonction excitatrice des Furies le cède à leur fonction castigatrice."

<sup>16</sup> Cf. l'explication de Barth 1664: *ad loc.*: "futuris: Id est posteritati, successoribus nostris."

<sup>17</sup> Cf. Venini 1970: 147, *ad v.* 11.578; Newman 1986: 242. Par ailleurs, Hardie 1993: 8 fait la remarque suivante: "At the orgiastic climax of incestuously doubling violence in book 11 Statius uses the language of the one and the many in what amounts to a condemnation of epic's power to memorialize singular events" (cf. *omnibus in terris, omnique aeo vs una dies, soli reges*).

<sup>18</sup> Cf. aussi Barth 1664: *ad loc.*, qui juxtapose le vers 11.578 au vers 12.813.

du narrateur dans l'épopée. Le mouvement prospectif les rapproche de façon singulière. Cette projection vers l'avenir, ainsi que la mise en rapport avec la communauté humaine, marquent la sortie momentanée de l'oeuvre de son univers fictif. Dans l'apostrophe du livre 11, les déesses du Styx président. Elles sont priées de devenir garantes de la préservation du crime dans la mémoire des rois pour qu'ils évitent sa répétition. L'apostrophe a alors l'aspect d'une éventuelle leçon morale. Elle tend à être une sorte de guide de lecture pour l'histoire narrée. De plus, elle en spécifie le public (les *reges*, par opposition aux *futuris*). L'antinomie réside dans l'insertion de voeux moralisants dans une apostrophe aux forces de malheur et de discorde. L'invocation porte alors en germe son propre échec.

Le lecteur/auditeur se demande si le poète épique vise vraiment un but didactique pour son épopée. Celui-ci n'oublie pas le *topos* obligatoire—de Lucain à Sénèque—qui fait des *reges* des tyrans imbus d'*ira* et de *nefas*.<sup>19</sup> Cependant, le cadre de ce *topos*, une prière aux Erinyes, peut former un tissu intertextuel avec certaines apostrophes aux Erinyes des tragédies grecques, puisant dans les cycles thébain et argien. Les apostrophes tragiques peuvent fonctionner comme des matrices pour l'invocation du narrateur épique.

En effet, le chœur des *Sept* d'Eschyle essaie de dissuader Étéocle de sa décision de combattre contre Polynice. Il souligne donc que “le meurtre de deux frères, tombés sous des coups mutuels, c'est là une souillure qui ne vieillit pas” (Aesch. *Sept* 681–682).<sup>20</sup> Le narrateur de la *Thébaïde*, avec sa prière, semble vouloir infirmer la sentence du chœur tragique, voire réfuter la thèse traditionnelle. Par ailleurs, les *Sept* soulignent “la terrible récurrence de l'Erinys destructrice de l'*oikos*, cette force de malheur qui sème le chaos et la discorde dans la famille des Labdacides. Vue sous cet angle, la section finale des *Sept* . . . n'est que l'envers du final des *Euménides* . . . : là, les forces de discorde des Erinyes se soumettent aux lois de la cité et assurent la féconde prospérité de la *polis*.<sup>21</sup>

Le narrateur épique semble faire une lecture simultanée de la fin des deux tragédies. On a l'impression que l'apostrophe épique est le résultat de la tentative de Stace pour greffer sur la fin des *Sept* la fin des *Euménides*. Il apostrophe donc les Erinyes, comme Athéna à la scène finale des *Euménides*. La différence essentielle réside dans l'esprit universel de l'apostrophe épique. Athéna demande aux Erinyes de ne pas attiser l'Arès ἐμφύλιος au cœur de “ses citoyens” (*Eum.* 861–863).<sup>22</sup> Les ἀστοὶ d'Athènes deviennent dans la *Thébaïde* des *homines*. Le vers *Theb.* 11.576, *vosque malis hominum, Stygiae, iam parcite, divae*, paraît être un écho de l'apostrophe d'Athéna aux Erinyes des vers 824–825:

<sup>19</sup> Voir Venini 1965b: 161–167 et Venini 1970: *ad v.* 11.579.

<sup>20</sup> Aesch. *Sept* 681–682: ἀνδροῖν δ' ὄμαίμοιν θάνατος ὁδ' αὐτοκτόνος, / οὐκ ἔστι γῆρας τοῦδε τοῦ μιάσματος. Cf. Ryzman 1989: 28; Hutchinson 1985: 154, *ad loc.*

<sup>21</sup> Lupas et Petre 1981: 228.

<sup>22</sup> Aesch. *Eum.* 861–863: μήτ' ἐκέέουσ' ὡς καρδίαν ἀλεκτόρων / ἐν τοῖς ἐμοῖς ἀστοῖσιν ιδρύσης “Αρη / ἐμφύλιον τε καὶ πρὸς ἀλλήλους θρασύν.

οὐκ ἔστ’ ἄτιμοι, μηδ’ ὑπερθύμως ἄγαν  
θεαὶ βροτῶν στήσοτε δύσκηλον χθόνα.

Le narrateur emprunte le langage de l’Athéna des *Euménides*, comme s’il voulait conclure un nouveau pacte avec les déesses stygiennes, un pacte de paix. Il les invoque alors en les considérant comme des Euménides et non plus comme des Furies. Néanmoins, cet épilogue idéal est précaire; la paix finale n’aura pas lieu dans l’épopée. L’enchaînement des maux ne s’y arrête pas: Oedipe veut se suicider sur les corps de ses fils; Jocaste se suicide dans le palais; Créon devient le nouveau tyran de Thèbes; Oedipe est exilé sur l’ordre de Créon; la haine des deux frères persiste après la mort; l’ensevelissement des vaincus sera assuré par l’intervention militaire de Thésée contre Thèbes. De plus, la *Thébaïde* laisse en suspens les prolongements du mythe, à savoir la vengeance des Epigones, les fils des Argiens vaincus, contre les descendants d’Etéocle.<sup>23</sup> La trilogie n’est pas encore achevée, de façon à ce que les Furies puissent éventuellement se transformer en Euménides.<sup>24</sup>

On constate en somme que l’avant-dernière apostrophe du narrateur dans la *Thébaïde* est double, à la fois aux deux fils d’Oedipe et aux Erinyes. Elle conclut le duel fraticide, le *foyer* du récit épique. Elle constitue une espèce de post-scriptum, au-delà des frontières de l’épopée. L’antinomie apparente s’efface au profit d’un dialogue que le narrateur est en train d’entamer d’une part avec les Erinyes du modèle tragique, d’autre part avec son public. L’ouverture du récit est double: d’un côté, l’apostrophe opère par définition une ouverture de la trame narrative vers un “vous”, de l’autre, la voix du narrateur, employant des expressions comme *omnibus in terris*, ainsi que *omni sub aevo*, ouvre des horizons illimités. Le narrateur, plus qu’un chœur tragique, essaie de dégager des valeurs universelles de l’histoire

<sup>23</sup> Cf. Ahl 1986: 2897; Feeney 1991: 363. Sur les allusions tragiques à l’expédition des Epigones, les tragédies relatives perdues et les versions des Mythographes, voir Aélion 1986: 90–92. Dans la *Thébaïde*, Jupiter fait allusion aux Epigones, en parlant d’*ultores alii* (*Theb.* 7.220–221: *veniet suspectior aetas / ultoresque alii*). Cf. la note de Smolenaars 1994: *ad v.* 7.221.

<sup>24</sup> Au livre 12, on trouve une allusion aux *Euménides* d’Eschyle dans la *topographie* de l’autel de Clémence à Athènes, auquel les Argiennes, en tant que suppliantes, se rendent: *max hospita sedes / vicit et Oedipodae Furias funusque Coloni / texit et a misero matrem summonivit Oreste* (*Theb.* 12.509–511; cf. la note 44 de Lesueur 1994: 182–183, qui défend la conjecture *Coloni*). Le passage propose une véritable co-habitation des Furies de la maison des Atrides avec les Furies de la maison des Labdacides. On note que le pouvoir bénéfique de la Clémence athénienne sur les deux maisons royales se situe en dehors du temps de l’épopée. Sur une confrontation de l’Oreste des *Euménides* d’Eschyle avec Oedipe et Polynice dans l’*Oedipe à Colone* de Sophocle, voir Zeitlin 1986: 368–371.

Au surplus, dans le catalogue des Argiens, le fleuve Elisson est mentionné comme le lieu de la purification des “Euménides Stygiennes” (*Theb.* 4.53–58). Ici encore Mycènes et Thèbes sont liées. Les Erinyes en fait se purifient dans les eaux de l’Elisson “après avoir mis en ruines les demeures des Thraces ou bien encore le palais impie de Mycènes ou la demeure de Cadmus” (*Theb.* 4.56–57: *seu Thracum vertere domos, seu tecta Mycenae / impia Cadmeumque larem*). Le narrateur rapporte cette information en l’introduisant avec *perhibetur* (“dit-on”: *Theb.* 4.54). Nous notons dans les deux cas que le rapport des Furies avec les Atrides et les Labdacides est concrétisé dans un même espace, l’autel de Clémence ou l’Elisson; il se place, d’autre part, dans des *topographies*, des courtes digressions qui dépassent l’axe synchronique de l’épopée.

monstrueuse des Labdacides. Il dépasse les frontières du temps synchronique pour fixer ses réflexions dans l'axe diachronique. De plus, l'apostrophe va au-delà de Thèbes; elle affranchit l'espace de la *Thébaïde*.

Au reste, les voeux du poète ne seront pas exaucés même dans le temps et l'espace de l'épopée. À la fin du livre 11, Créon devient le nouveau roi de Thèbes. Il prend déjà les traits d'un tyran. La voix du narrateur émerge pour déplorer le "misérable terme des combats" (*Theb.* 11.651)<sup>25</sup> et pour blâmer la "passion du sceptre" (*Theb.* 11.656).<sup>26</sup> La question que le narrateur se pose est une sorte de preuve immédiate que son invocation antérieure aux Erinyes était vaine:

*nunquamne priorum  
haerebunt documenta novis?* (*Theb.* 11.656–657)

Toutefois, les Erinyes n'interviennent guère dans l'action suivante; elles seront relatées selon le point de vue des divers personnages sur leurs propres actes ou sur les actes des autres. On constate que les Erinyes de la *Thébaïde* sont encore loin des Euménides de la fin de l'*Orestie*, où elles se transforment en dispensatrices de prospérité. En effet, dans le livre 12, bien qu'elles ne soient pas instigatrices des crimes, elles restent de féroces justicières. On a aussi l'impression que les Furies tendent à perdre leur identité de personnages autonomes au livre 12; ce sont en fait les personnages humains qui les incarnent.<sup>27</sup> Ainsi, l'apostrophe du narrateur au livre 11 est le témoignage ultime de l'existence des Erinyes en tant que personnages intradiégétiques.<sup>28</sup> Au surplus, elle englobe le point de vue du

<sup>25</sup> Voir Venini 1969: 464, qui cite comme parallèles les vers 902–906 des *Sept* d'Eschyle. (Cf. aussi la note de Venini 1970: 163, *ad loc.*). Au niveau de l'intertextualité "interne," cette apostrophe du narrateur est semblable à l'apostrophe de la Bacchante qui prophétise la succession de Créon au trône thébain. Elle clôt son délire bacchique avec une apostrophe: *a miseri morum! bellastis sanguine tanto / et saltum aux alter habet* (*Theb.* 4.403–404).

<sup>26</sup> Le narrateur dénonce le sceptre fatal de Thèbes. Il se souvient des paroles de Jocaste à Polynice dans les *Phéniciennes* de Sénèque (647–651). Cf. aussi la note de Venini 1970: 165, *ad loc.*

<sup>27</sup> Tisiphone et Mégère ne sont plus nommées après le livre 11. De plus, les Erinyes du livre 12 ne s'associent plus de façon active au *nefas*, bien qu'elles sont considérées comme des justicières farouches. Ainsi, elles semblent apparaître devant Créon avec l'idole de Ménécée et les mânes argiens (*Theb.* 12.696–697). On aurait pu voir ici la seule intervention "réelle" des Erinyes dans le livre 12. Cependant la vision de Créon n'est sans doute qu'une hallucination. Par ailleurs, dans une concaténation des causes hypothétiques concernant le bûcher encore actif d'Etéocle, le narrateur relate à la fin une éventuelle action de l'Euménide: *seu dissensuros servaverat Eumenis ignes* (*Theb.* 12.423). Au demeurant, bien que les discours directs des personnages se réfèrent aux Erinyes, celles-ci ne participent plus à l'action narrée. Ainsi, Thésée parle des "Euménides vengeresses" avant de tuer Créon (*Theb.* 12.773–774: *ultrices . . . Eumenidas*). Cf. aussi 12.647 (un jugement moral de Thésée). Par ailleurs, Thésée commente ainsi l'ordre de Créon qui interdit l'ensevelissement des Argiens: *quaenam ista novos induxit Erinys / regnorum mores?* (*Theb.* 12.590–591). Evadné, qui supplie Thésée d'intervenir contre Thèbes, compare Créon au *sator Eumenidum* qui "écarte les mânes argiens de la porte du Styx" (*Theb.* 12.558–559). Delarue (1990: 1132) parle avec raison du "crépuscule des Furies" au dernier livre de la *Thébaïde*.

<sup>28</sup> Feeney 1991: 353, qui omet l'apostrophe du narrateur, prend trop à la lettre les vers 11.537–538 (*nec iam opus est Furiis*), en les commentant ainsi: "It is, in simple fact, just as Statius announces, the

narrateur sur ces déesses, unique dans l'épopée: en effet, le narrateur essaie de leur attribuer une essence supérieure, voire anti-chthonienne. On peut remarquer par ailleurs que la dernière invocation du narrateur aux divinités dans la *Thébaïde* est adressée aux Erinyes.<sup>29</sup> Les intertextes tragiques sont présents. Le narrateur fait un effort pour transformer les Furies en Euménides et donner une sorte de *catharsis* au fratricide mutuel qu'il vient de raconter.<sup>30</sup>

UFR LETTRES  
 UNIVERSITÉ PARIS XIII  
 Av. JEAN-BAPTISTE CLÉMENT  
 93430 VILLETANEUSE  
 PARIS, FRANCE

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aélian, R. 1986. *Quelques grands mythes héroïques dans l'oeuvre d'Euripide*. Paris.
- Ahl, F. M. 1986. "Statius' *Thebaid*: A Reconsideration," *ANRW* II 32.5: 2803-2912.
- Aricò, G. 1972-73. "Su alcuni aspetti del mito tebano nelle urne volterrane," *Ann. Liceo Garibaldi Palermo* 9-10: 106-110.
- Barth, C. 1664. *P. Papini Statii quae exstant ex recensione et cum animadversionibus locupletis Casparis Barthii*. Cygneae.
- Caviglia, F. 1973. *Stazio: La Tebaide, Libro I. Introd., Testo, trad. e note*. Rome.
- Cristofani, M. 1986. "Edipo in Etruria: Dal frontone di Talamone al frontone di Pyrgi," dans Gentili et Pretagonisti 1986: 191-203.
- Delarue, F. 1990. *Stace, poète épique*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris IV-Sorbonne. Paris.
- Dominik, W. 1994a. *Speech and Rhetoric in Statius' Thebaid*. Altertumswiss. Texte und Studien 27. Hildesheim.
- 1994b. *The Mythic Voice of Statius*. *Mnemosyne* Suppl. 136. Leiden.
- Edmunds, L. 1985. *Oedipus: The Ancient Legend and Its Later Analogues*. Baltimore.
- Feeney, D. C. 1991. *The Gods in Epic: Poets and Critics of the Classical Tradition*. Oxford.

last appearance of the Furies, or any other infernal creature, in the poem's action. The humans are left to themselves—as they are, likewise, by the celestial gods." Ces vers sont en fait le point culminant d'un développement commencé au vers 11.412 (*armorum fugere dei*). Cf. la note de Venini 1970: *ad loc.*: "Le divinità della guerra sono qui superate in terribilità e malgavità dalle Furie, così come le Furie saranno poi superate dai due fratelli (voir 537-538)." Par ailleurs, l'admiration et les éloges des Furies pour le spectacle du duel (*Theb.* 11.537-538: *tantum mirantur et astant / laudantes*) rappellent l'expression euripidéenne *χάρηστοι* 'Επινύως (*Phoen.* 1503) concernant les cadavres des deux frères et de leur mère.

<sup>29</sup> L'apostrophe à la Fortune (*Theb.* 11.659), qui la suit au livre 11, est très courte, en forme de parenthèse. Elle ne constitue pas une invocation. En outre, *potes* (qui fait de *Fortuna* un vocatif) n'est attesté que par le manuscrit *P*.

<sup>30</sup> Le contenu de cet article est principalement tiré de ma thèse de doctorat (Georgacopoulou 1994: 262-275). Que soient ici remerciés mon directeur de recherche, M. le Prof. H. Zehnacker, Mme M.-H. Cro, ainsi que les deux réviseurs anonymes de la revue *Phoenix*; leurs remarques m'ont permis de nuancer certaines interprétations.

- Gentili, B. et R. Pretagonisti (eds.). 1986. *Edipo: Teatro greco e la cultura europea (Atti del Convegno Internazionale, Urbino 15–19.11.1982)*. Rome.
- Georgacopoulou, S. 1994. *Technique narrative et voix du narrateur: L’Apostrophe dans la Thébaïde de Stace*. Thèse de Doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne. Paris.
- Hardie, P. 1993. *The Epic Successors of Virgil: A Study in the Dynamics of a Tradition*. Cambridge.
- Heuvel, H. 1932. *P. Papinii Statii Thebaidos liber primus, versione batava commentarioque exegetico instructus*. Diss. Zutphen.
- Hübner, W. 1970. *Dirae im römischen Epos. Über das Verhältnis von Vogeldämonen und Prodigien*. Spudasmata 21. Hildesheim.
- Hutchinson, G. O. 1985. *Aeschylus: Septem contra Thebas. Ed. with Introd. and Commentary*. Oxford.
- Judet de la Combe, P. 1987. “Étéocle interprète: Action et langage dans la scène centrale des *Sept contre Thèbes* d’Eschyle,” dans P. Hoffman, J. Lallot, et A. Le Boulluec (eds.), *Le Texte et ses représentations. Études de littérature ancienne* 3. Paris: 57–79.
- Legras, L. 1905. *Les Légendes thébaines en Grèce et à Rome: Étude sur la Thébaïde de Stace*. Paris.
- Lesueur, R. 1994. *Stace, Thébaïde, Livres IX–XII: Texte établi et traduit*. CUF Budé. Paris.
- Lupas, L. et Z. Petre. 1981. *Commentaire aux Sept contre Thèbes d’Eschyle*. Bucarest et Paris.
- Newman, J. K. 1986. *The Classical Epic Tradition*. Madison, Wisconsin.
- Rieks, R. 1967. *Homo, Humanus, Humanitas*. München.
- Ryzman, M. 1989. “The Curse, the Oracle and the Sisters in Aeschylus’ *Septem*,” *RBPh* 67: 18–29.
- Smolenaars, J. J. L. 1994. *Statius Thebaid VII: A Commentary*. *Mnemosyne Suppl.* 134. Leiden.
- Thuile, W. 1980. *Furia in der nachklassischen Epik: Untersuchungen zu Valerius Flaccus’ Argonautica, Papinius Statius’ Thebais und Silius Italicus’ Punica*. Diss. Innsbruck.
- Venini, P. 1965a. “Echi lucanei nel I. XI della Tebaide,” *RIL* 99: 149–156.
- 1965b. “Echi senecani e lucanei nella Tebaide. Tiranni e tirannidi,” *RIL* 99: 157–167.
- 1969. “Stazio poeta doctus?,” *RIL* 103: 461–476.
- 1970. *P. Papini Stati Thebaidos liber XI: Introduzione, testo critico, commento e traduzione*. Firenze.
- Vessey, D. 1971. “Noxia tela: Some Innovations in Statius *Thebaid* 7 and 11,” *CPh* 66: 87–92.
- Watson, L. C. 1991. *Arae: The Curse Poetry of Antiquity*. ARCA 26. Leeds.
- Zeitlin, F. 1986. “Thebes: Theater of Self and Society,” dans Gentili et Pretagonisti 1986: 343–385.